Document
C0 - Public

Le 12 septembre2018

Formation finances locales

Actualité des finances locales
Analyser la situation financière de sa collectivité locale et déterminer sa capacité d'investissement

Jorge BRAS
Responsable des Financements Locaux

Tel : 01.57.75.56.30.
Mail : jorge.bras@labanquepostale.fr

Sommaire

1 **Rappels sur la procédure et le calendrier budgétaire**

2 Présentation du budget et ses composantes

3 Actualité des finances locales

4 Analyse financière des collectivités locales

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Les grands principes budgétaires :

Le budget présenté par l'exécutif est un document annuel, unique, sans compensation et qui se veut sincère. Chaque somme inscrite est affectée à un objet particulier. Les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer.

- **Annualité** : le budget est prévu pour la durée d'un exercice (1 an) qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre

  Une dérogation : les autorisations de programmes (AP / CP)

- **Unité** : l'ensemble des dépenses et des recettes doit figurer dans un document unique (BP, BS, DM du budget principal ou des budgets annexes)

- **Universalité** : le budget doit comprendre l'ensemble des recettes et des dépenses :
  - Une recette particulière ne peut être affectée à une dépense particulière (sauf exception prévue par la loi)
  - Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sans contraction possible

- **Sincérité** : les recettes et les dépenses doivent être évaluées de manière sincère

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

- **Spécialité** : les dépenses et les recettes ne sont autorisées que pour un objet particulier

  => avec une nomenclature budgétaire appropriée (M 14 pour les communes et le budget principal, M 49 pour les BA type eau, assainissement ou OM)

- **Equilibré** : le budget doit être équilibré (article 1612-4 du CGCT)
  - La section de fonctionnement doit être équilibrée (recettes = dépenses)
  - La section d'investissement doit être équilibrée
  - Avec des recettes et des dépenses évaluées de façon sincère
  - Le remboursement du capital de la dette doit être couvert par des recettes propres (l'excédent de la section de fonctionnement additionné aux recettes propres d'investissements, hors recettes affectées, et hors nouvel emprunt, doit être suffisant pour couvrir le remboursement contractuel de la dette)

- **La séparation de l'ordonnateur** (le Président de l'exécutif) **et du comptable** : celui qui donne l'ordre de payer est distinct de celui qui exécute l'ordre (le comptable public, agent de l'Etat)

  La décision en matière de dépenses et de recettes appartient au président de l'exécutif (après vote du budget par l'assemblée délibérante), ce dernier ne peut manier les fonds publics

  Une dérogation possible : les régies

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Le calendrier budgétaire :

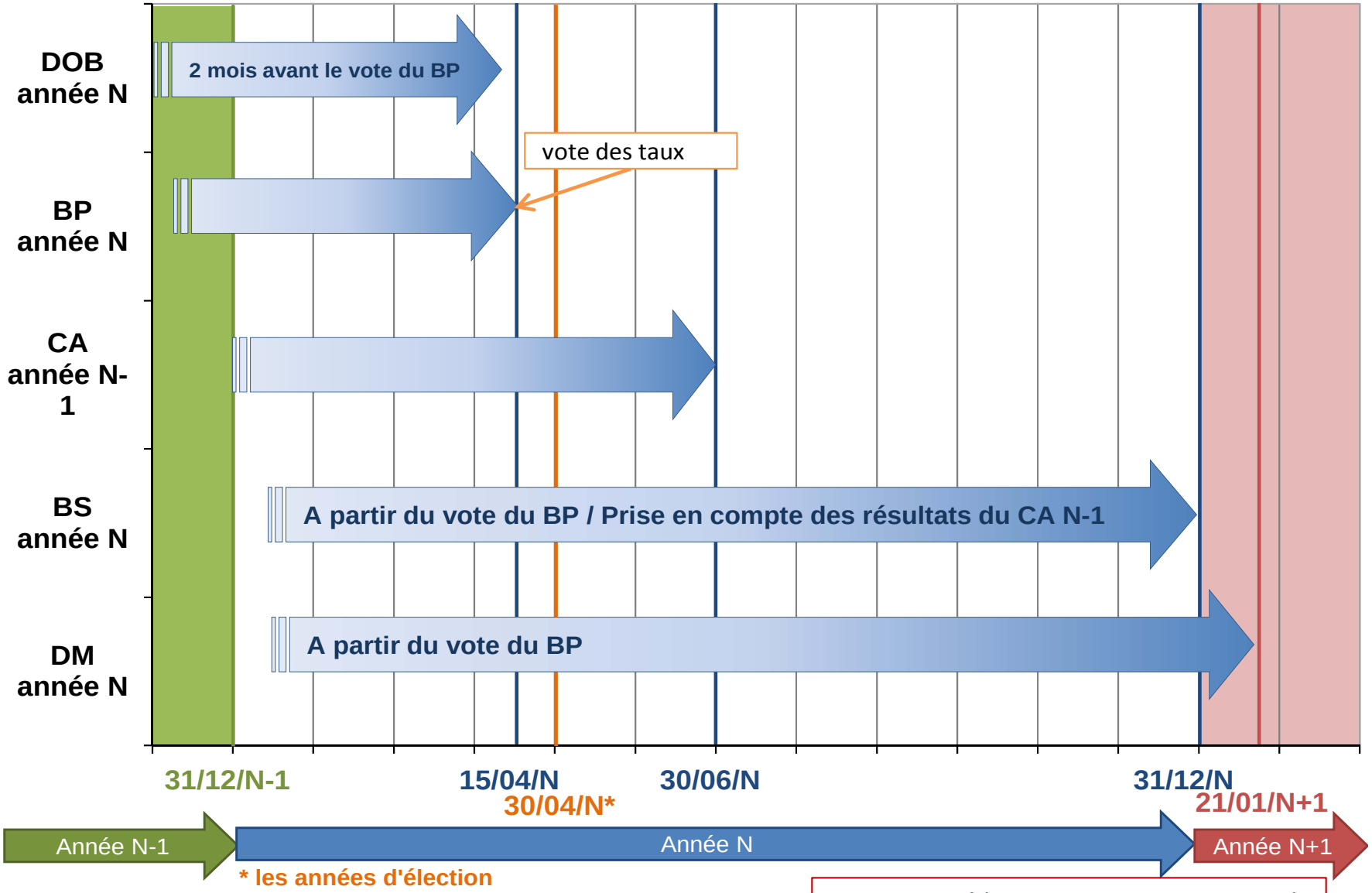

! DM possible en N+1 uniquement sur la section de fonctionnement

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Les différents types de documents budgétaires :

- Chaque collectivité locale adopte un budget principal.
- Des budgets annexes peuvent aussi être adoptés pour isoler certains services (soumis à TVA) ou pour des services spécifiques (budget eau ou assainissement) ou sur une volonté politique afin de suivre une politique particulière (maison de santé, théâtre, logement …)

- Pour chaque collectivité locale, on distingue :

Documents prévisionnels

- **Le Budget primitif (BP)** : document par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les dépenses et les recettes d'un exercice
- **La Décision modificative (DM)** : document qui modifie les prévisions et autorisations des dépenses et recettes d'un exercice
- **Le Budget supplémentaire (BS)** : décision modificative avec la reprise des résultats de l'exercice antérieur (le BS est une DM)

Documents de clôture

- **Le Compte administratif (CA)** élaboré par la commune : document qui retrace les réalisations des dépenses et recettes d'un exercice
- **Le compte de gestion ,** élaboré par le comptable public : document qui retrace les réalisations des dépenses et recettes d'un exercice

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Présentation d'un budget :

- **La section de fonctionnement** : elle concerne les opérations courantes n'affectant pas le patrimoine de la collectivité (son bilan)
  - Elle regroupe les dépenses et recettes courantes. Elle doit être équilibrée, les recettes doivent au minimum être égales aux dépenses
  - Il s'agit des comptes de classe 6 (dépenses de fonctionnement) et 7 (recettes de fonctionnement) du Plan Comptable Général

- **La section d'investissement** : elle retrace les opérations patrimoniales de la collectivité
  - Les dépenses d'investissement peuvent être financées par l'autofinancement (excédent des recettes de fonctionnement) et les recettes d'investissement dont l'emprunt
  - L'excédent de fonctionnement et les recettes propres d'investissement doivent couvrir le remboursement de la dette.
  - Il s'agit des comptes de la classe 1, 2, et 4 du PCG

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Au sein de chaque section, on distingue plusieurs types d'opération :

- **Opérations réelles** : opérations qui donnent lieu à encaissement ou à décaissement des fonds. Les sommes transitent par le compte au Trésor Public

  Exemple : dépenses de personnel ou recettes fiscales perçues

- **Opérations d'ordre** : opérations qui ne donnent pas lieu à encaissement ou à décaissement. Elles s'équilibrent avec une autre opération d'ordre.

  Exemple : dotations aux amortissements des immobilisations ou virement à la section d'investissement (autofinancement prévisionnel au moment du vote du BP).

Les opérations d'ordre sont équilibrées : dépenses d'ordre en investissement et en fonctionnement = recettes d'ordre en investissement et fonctionnement

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Les documents budgétaires sont votés par nature ou par fonction.

- **Vote par nature** : les dépenses et les recettes sont enregistrées selon leur nature (ex. charges de personnel, charges financières…).

- **Vote par fonction** : les dépenses et les recettes sont enregistrées selon leur finalité (ex. enseignement…).

Une nature comptable peut concerner plusieurs fonctions et inversement.

Strate de population	Moins de 3 500 habitants	Entre 3 500 et 10 000 habitants	Plus de 10 000 habitants
Vote par nature ou par fonction			X
Vote par nature uniquement	X	X	
Présentation croisée		X	X

Connaitre la procédure d'élaboration budgétaire

Exemples de présentation par nature : vote par « chapitre » ou par « article »

chapitres

articles

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2014	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	385 109.25	346 734.00	346 734.00
60	Achats & variation des stocks	131 375.00	116 200.00	116 200.00
60611	Eau et assainissement	8 000.00	7 000.00	7 000.00
60612	Énergie-Électricité	72 000.00	72 000.00	72 000.00
60622	Carburants	8 500.00	9 000.00	9 000.00
012	**Charges de personnel et frais**	650 837.00	633 150.00	633 150.00
6218	Autre personnel extérieur	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 850.00	1 850.00	1 850.00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la	8 100.00	8 000.00	8 000.00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur	1 200.00	1 200.00	1 200.00
64	**Charges de personnel**	629 687.00	612 100.00	612 100.00
6411	Personnel titulaire	375 000.00	373 000.00	373 000.00
6413	Personnel non titulaire	45 400.00	35 000.00	35 000.00

Exemples de présentation par fonction

		FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT		
chapitres	**Dépenses**	Services communs	Médecine scolaire	Sport scolaire
60	Achats			
61	Services extérieurs			
64	Rémunération du personnel			

1 : Sécurité et salubrité publique
2 : Enseignement
3 : Culture
4 : Sport et jeunesse
5 : Interventions sociales et santé
6 : Famille
7 : Logement
8 : Aménagement, services urbains
9 : Action économique

Sommaire

1 Rappels sur la procédure et le calendrier budgétaire

2 **Présentation du budget et ses composantes**

3 Actualité des finances locales

4 Analyse financière des collectivités locales

Le budget et ses composantes

DEPENSES

de fonctionnement

- Frais de personnel
- Fournitures
- Intérêts de la dette
- Frais généraux
- Subventions versées

d'investissement (tranche annuelle)

- Travaux de bâtiments et réseaux
- Acquisition d'immeubles et de matériels
- Remboursement du capital des emprunts

Section de fonctionnement

Section d'investissement

de fonctionnement

- Impôts directs
- Dotations de l'Etat
- Produits des services (tarifs, redevances,...)

d'investissement

- Subventions reçues et dotations
- Emprunt

RECETTES

Le budget et ses composantes

Une collectivité locale n'est pas un ménage : l'emprunt ne peut financer que l'investissement

Budget d'une collectivité locale

Dépenses	**Recettes**
Section de fonctionnement :	
Frais de personnel	Dotation de l'Etat
Charges courantes	Impôts et taxes
Subventions versées	Recettes des services
Frais financiers	Rec. exceptionnelles
Dép. exceptionnelles	

⇨ **Epargne brute**

Section d'investissement :	
Acquisitions	FCTVA
Travaux	Subventions reçues
Remb. de la dette	Emprunts nouveaux

⇨ **Résultat de l'exercice**

Budget d'un ménage

Dépenses	**Recettes**
Dépenses courantes :	
Frais de personnel	Salaires, pensions
Charges courantes	Revenus du capital
Frais financiers	Allocations
Dép. exceptionnelles	Rec. Exceptionnelles
	Emprunt à la consommation

⇨ **Epargne**

Dépenses patrimoniales :	
Acquisitions	Emprunts nouveaux
Travaux	Dons et legs
Remb. de la dette	

⇨ **Epargne / réserve**

Le budget et ses composantes

Section de fonctionnement : retrace les opérations courantes

DEPENSES

Dépenses de fonctionnement

comptes de classe 6
(comptes de charges)

Autofinancement

Dépenses d'investissement

Comptes de classe 1 et 2
(comptes de capitaux
et comptes d'immobilisations)
Comptes de classe 4 (comptes de tiers)

Recettes de fonctionnement

comptes de classe 7
(compte de produits)

Autofinancement

Recettes d'investissement

comptes de classe 1 et 2

RECETTES

Section d'investissement : retrace les opérations affectant le patrimoine

Le budget et ses composantes

Section de fonctionnement : retrace les opérations courantes

DEPENSES

Dépenses de fonctionnement

011 : charges à caractère général	Dépenses courantes telles que achats courants (eau, chauffage, téléphone, fluides), de prestations de services, de matières premières, d'entretien des bâtiments et de la voirie, et les impôts
012 : charges de personnel	Dépenses de personnel incluant les traitements et rémunérations et les cotisations sociales, le personnel extérieur
014 : atténuation de produits	Reversements et restitutions de produits, et notamment de la fiscalité (FPIC, FNGIR)
65 : charges de gestion courante	Subventions versées aux associations et autres groupements, contingents, indemnités des élus
66 : charges financières	Intérêts générés par la dette
67 : charges exceptionnelles	Titres annulés, subventions aux SPIC, amendes, subventions exceptionnelles
68 : dotations aux amortissements (ordre)	Dotations aux amortissements et provisions (opérations d'ordre)

Le budget et ses composantes

Section de fonctionnement : retrace les opérations courantes

Recettes de fonctionnement

RECETTES

Ventes de produits (bois, eau), redevance d'utilisation du domaine (concessions cimetière), droits de stationnement; redevance et droits des services (cantines, sport) et remboursements de frais	70 : produits des services du domaine
Immobilisation que la collectivité réalise pour elle-même, par son propre personnel avec des matériaux qu'elle achète	*72 : production immobilisée (ordre)*
Remboursements sur rémunérations de personnel ou remboursement par les BA de frais d'administration	013 : atténuation de charges
Taxes foncières et d'habitation, cotisation foncière économique, attribution de compensation perçue , droits de place, autres taxes	73 : impôts et taxes
Dotation forfaitaire et de solidarité, compensations de fiscalité, dotations diverses (CAF, emplois aidés, etc.). A noter que le fonds de compensation de la TVA en fonctionnement au compte 744	74 : dotations et participations
Revenus des immeubles, excédent des budgets annexes à caractère administratif, redevances des fermiers et concessionnaires	75 : autres produits de gestion courante
Produits issus des placements ou participations	76 : produits financiers
Cessions d'immobilisations et autres recettes exceptionnelles	77 : produits exceptionnels
Le compte 79 permet notamment de basculer des charges d'une section à l'autre . Exemple : les indemnités de remboursement anticipé sur la renégociation des emprunts	*78 : reprise sur provisions (ordre)* *79 : transferts de charge (ordre)*

Le budget et ses composantes

Section d'investissement : retrace les opérations affectant le patrimoine

DEPENSES

Dépenses d'investissement

20 : immobilisations incorporelles	Frais d'études, subventions d'équipement versées
21 : immobilisations corporelles	Achats de terrains, aménagement de terrains, constructions de bâtiments ou autres immobilisations, achats de véhicules
23 : immobilisations en cours	Constructions en cours
Opérations d'équipement	Possibilité en section d'investissement d'isoler les dépenses par « projet » avec une fiche reprenant les dépenses et recettes pour chaque opération
27 : autres immobilisations financières	Prêts ou avances consenties (à une SEM par exemple), dépôts et cautionnements
16 : emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital de la dette

Opérations d'équipement : exemple de vote

DEPENSES

III - VOTE DU BUDGET **III**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT **B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art.(1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2015	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	1 409 636.42	3 500.09	229 581.70	229 581.70	
20	**Immobilisations incorporelles**					
204	**Subventions d'équipement versées**	38 364.00				
204158	Autres groupements	4 409.00				
21	**Immobilisations corporelles**	1 376.54				
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**	1 369 895.88	3 500.09	229 581.70	229 581.70	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 369 895.88	3 500.09	229 581.70	229 581.70	

Le budget et ses composantes

Section d'investissement : retrace les opérations affectant le patrimoine

Recettes d'investissement

RECETTES

Diverses taxes d'investissement (taxe d'aménagement), Fonds de compensation de la TVA, dons et legs	10 : dotations, fonds divers et réserves
Subventions reçues pour financer les investissements	13: subventions d'investissements reçues
Emprunts souscrits pour financer les investissements	16 : emprunts et dettes assimilées
Dotations aux amortissements (ordre)	28 : Dot. aux amortissements (ordre)

Sommaire

1 Rappels sur la procédure et le calendrier budgétaire

2 Présentation du budget et ses composantes

3 **Actualité des finances locales**

4 Analyse financière des collectivités locales